



Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Journal municipal n° 150 - Novembre 2010



Sommaire







Photos Pascal Bouchain

Magnifique spectacle des Frères Taloche présenté à l'Espace Jean Racine le 16 octobre par l'Association des Amis de Raymond Devos (ADARD), avec Saïda Abatcha en première partie. Pour cette soirée, les Frères Taloche, honorant la mémoire de leur parrain artistique, ont renoncé à leur cachet, générosité répercutée directement sur le prix des places.

Séance du 12 octobre 2010

1/ Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Considérant que le déclassement d'un espace boisé classé, d'une surface de 1700 m² situé au lieu-dit «Le Hameau de Courcelle», permettrait la réalisation de logements aidés, le Conseil municipal décide de prescrire la révision simplifiée du PLU.

Une annonce détaillant les modalités de concertation et d'enquête publique sera diffusée dans le prochain journal municipal de décembre.

Vote à la majorité : 27 pour, 1 contre (M. Mauclère) 1 abstention ((Mme Becker)

2/ Bail de voirie

Le Conseil prend acte de la décision de la commission municipale «travaux» de retenir l'entreprise Eurovia IDF située à La Verrière, pour le marché de travaux de réhabilitation de la voirie, incluant l'entretien et les rénovations lourdes.

Ce marché d'une durée d'un an, est renouvelable trois fois par reconduction expresse.

Vote à la majorité : 28 pour, 1 contre (M. Mauclère)

3/ Contrat de bassin «Yvette amont»

Le Conseil municipal décide de s'engager dans l'élaboration d'un contrat de Bassin avec le Conseil Régional d'Ile-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Il s'associe à l'état des lieux mené par la cellule d'animation, afin de déterminer les problématiques locales et les priorités d'actions. Il s'engage à inscrire au budget assainissement de la commune la part non subventionnable et à solliciter auprès du Département un «contrat eau» afin d'obtenir les financements complémentaires.

Vote à l'unanimité

4/ Stationnement : création de zones violettes

Le Conseil approuve la création de zones de stationnement dites «Violettes» qui permettra aux riverains du centre ville ne possédant aucune solution sur leur propriété, de stationner leur véhicule à la journée avec pour seule participation, la somme de 5 € destinée à couvrir en partie les frais de gestion de la carte annuelle qui leur sera attribuée (modalités pages 8 et 9).

Vote à l'unanimité : 2 abstentions (MM. Mauclère et Vanherpen)

5/ Défibrillateurs cardiaques

Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'acquisition de défibrillateurs cardiaques, accessoires et contrat de maintenance. Il approuve la convention constitutive de ce groupement désignant le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) comme coordinateur.

Vote à l'unanimité

6/ Adhésion de la commune à l'association «Les villes du RER B»

Constatant, comme les administrés, des dysfonctionnements quotidiens qui s'accumulent sur la ligne B du RER (retards systématiques, annulations de trains, pannes diverses), le Conseil accepte d'adhérer à l'association *«Les villes du RER B sud»*.

En lien avec toutes les associations d'usagers, cela permettra d'intervenir plus efficacement auprès des autorités compétentes (RATP, Syndicat des Transports d'Ile-de-France), et d'obtenir des améliorations notables en matière d'équipements et d'infrastructures.

Vote à l'unanimité

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Les dates sont affichées au minimum cinq jours ouvrables avant chaque réunion.

L'intégralité des débats est disponible sur le site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr et affichée sur les panneaux administratifs.

Services de la mairie :

www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Standard :	01 30 47 05 00
Etat-civil :	01 30 47 05 10
Urbanisme :	01 30 47 05 15
Scolaire :	01 30 47 48 49
Social :	01 30 47 48 40
Techniques :	01 30 47 05 20
Police :	01 30 47 05 05
DRH :	01 30 47 05 16
Personnel :	01 30 47 05 18
Com' :	01 30 47 05 26

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h (mardi 18h)
Le samedi de 9h30 à 12h : permanence Etat-Civil uniquement, hormis les samedis fériés 25 décembre 2010 et 1er janvier 2011.

Annonce légale

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU P.L.U. POUR MAJORATION DU COÉFFICIENT D'OCCUPATION DES SOLS SUR CERTAINES PARCELLES.

L'article L.127-1 du Code de l'Urbanisme modifié en 2009, permet dans certaines conditions de majorer le Coefficient d'Occupation des Sols dans la limite de 50 %, pour faciliter la construction de logements aidés. Cette disposition concernerait deux parcelles situées en zone UE au PLU :

- Rue de Paris (cadastre AN n° 74-75-76p) où il est projeté la construction de logements aidés.

- Rue Pierre Curie (Cadastre AT n° 12) où il est projeté, suite à la démolition du silo, la construction de logements étudiants et jeunes travailleurs.

Dans cette perspective, la mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse met à la disposition du public **pendant une période d'un mois à compter du lundi 8 novembre 2010,** le dossier d'informations nécessaires, afin que chacun en prenne connaissance et exprime éventuellement ses observations. A l'issue de cette procédure, le Conseil municipal délibérera en conséquence.

Ce dossier est consultable en mairie :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.





Restauration scolaire

20 % de bio dans les assiettes !

Le contrat avec l'ancien prestataire prenant fin le 30 septembre 2010, la commission municipale d'appels d'offres s'est réunie le 6 mai dernier et a attribué le marché de restauration scolaire à la société *«Avenance»* pour une durée d'un an, renouvelable quatre fois.

A la demande des parents d'élèves, la Commune a opté pour l'introduction de repas bio une fois par semaine, au nouveau contrat.

Ce choix cadre parfaitement avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement qui vise, d'ici 2012, à inclure 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans la composition des menus. Notre commune respecte donc déjà cette directive.

Cette nouvelle prestation, ainsi que les prévisions d'inflation ont eu pour conséquence l'augmentation des tarifs de 4 %. Rappelons à ce sujet que la participation des parents ne représente qu'un tiers des coûts réels, le reste étant supporté par la Commune.

La municipalité accorde une très grande importance à l'alimentation variée et équilibrée des enfants, afin de répondre aux besoins nutritionnels essentiels à leur croissance, et leur permettre d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires.

Pour cela, la cuisine centrale, récemment rénovée, élabore quotidiennement 600 à 650 repas, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Les repas sont consommés sur place par les élèves des écoles Saint-Exupéry et Jean Jaurès, et livrés en liaison chaude dans les réfectoires des écoles Jean Moulin et Jacques Liauzun.

Tout au long de l'année, des animations ludiques et pédagogiques sont proposées aux enfants : semaine du goût, repas de Noël, Chandeleur, saveurs régionales et internationales, petit déjeuner à l'école, la «chasse au gaspi» …

Tous les deux mois, je conduis une réunion «commission menus» en mairie à laquelle participent le chef de cuisine, une diététicienne, des représentants des associations de parents d'élèves, des responsables de la société prestataire, des élus et les animateurs du temps de repas.

La municipalité restera vigilante quant au respect du cahier des charges de ce nouveau contrat, notamment concernant la qualité des produits fournis.

Invitons à présent nos enfants à profiter pleinement de ce moment de détente pour découvrir toutes les saveurs variées qui leur sont présentées.

Dina BRUNELLO
Conseillère municipale
déléguée «Restauration scolaire»









Don du sang

Un grand merci aux donneurs !

Le 10 octobre dernier, avait lieu à Saint-Rémy le deuxième don du sang de l'année. Pour la première fois, les prélèvements étaient effectués dans l'enceinte même de l'Espace Jean Racine, plus pratique que les camions pour accueillir les donneurs.

Ghislaine Bernardet est à l'initiative des dons du sang à Saint-Rémy depuis 2004, d'abord au titre de la PEEP, puis de la commune après son élection au Conseil municipal.

Cette année, 195 personnes sont venues tendre généreusement le bras aux infirmières de l'EFS (Etablissement Français du Sang) pour offrir aux personnes malades ou accidentées un bien précieux, symbole de vie : leur sang.

La moyenne d'âge des donneurs à Saint-Rémy est d'environ 37 ans. L'âge moyen ne cesse d'ailleurs de diminuer en France depuis 10 ans (46 ans en 2000, 34 ans en 2010 !) indiquant indiscutablement la sensibilisation des jeunes à cet acte civique. 59 % habitent Saint-Rémy, 12,8 % Chevreuse, 10,8 % à Magny, le reste de divers horizons. A noter que 16 % d'entre eux ont été accueillis deux fois cette année.

Devant la nécessité d'obtenir toujours plus de poches de sang, trois dates par an seront désormais proposées. Notez d'ores et déjà les prochaines : **dimanches 27 mars, 29 mai et 16 octobre 2011**. Merci de votre générosité.

Exclusif !



Communiqué du Père Noël

Comme chaque année, je serai présent au Marché de Noël de Saint-Rémy-lès-Chevreuse qui **aura lieu le samedi 4 décembre de 9h à 19h sur le parking du parc du Prieuré.** Ma boîte aux lettres personnelle sera à votre disposition pour y déposer vos commandes. Je passerai sur le marché à 11h30, 15h et 16h30 pour vous distribuer des clémentines et visiter les quelques 40 commerçants venus des quatre coins de France, vous proposer leurs meilleurs produits ou leurs plus beaux cadeaux.

Alors à bientôt !

QUESTIONS A NADINE CLOUP RESPONSABLE DU R.A.M.

Comment se déroule un atelier d'éveil ?

L'atelier se construit en cinq temps forts :

1. Un temps d'accueil où les enfants accèdent librement aux jeux mis à leur disposition.

2. Après une chanson de bienvenue, on partage des chants sur la saison ou sur le quotidien des enfants.

3. Une activité de motricité fine est proposée aux plus grands (12-18 mois), avec une consigne simple et adaptée à chacun, encadrée par l'accompagnateur. Exemples : peinture, pâte à modeler, collage, découpage... ou une activité d'écoute comme des jeux sonores.

4. Arrive le moment d'une activité de motricité globale : enfants et adultes font des rondes, des jeux de ballons ou tout autre jeu qui apprend aux enfants à s'approprier leur corps en découvrant leur schéma corporel, et à explorer l'espace qui les entoure.

5. La séance se termine par la lecture de livres et une chanson d'au revoir.

QUESTION A VÉRONIQUE V., ASSISTANTE MATERNELLE

Quels intérêts portez-vous à ces ateliers d'éveil ?

«Pour les enfants, cela permet des interactions avec d'autres enfants, mais aussi avec d'autres adultes dans un cadre différent de mon domicile. Ils peuvent découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles activités, de nouvelles chansons...

Concernant les plus grands, ils sont ainsi orientés en douceur vers l'école et initiés aux règles collectives.

Pour moi, cela me permet d'observer les enfants dans un autre environnement, d'avoir des contacts et des échanges avec d'autres professionnelles, de prendre des idées d'activités adaptées à l'âge des enfants, pour les appliquer à la maison.

Ce lieu permet aussi d'obtenir des réponses d'ordre administratif. Des réunions pédagogiques nous apportent un bon soutien, avec notamment l'intervention de Patricia Vauvy, psychologue petite enfance et de Nadine Cloup.

Le relais offre un moment de rencontre et de convivialité pour les enfants, les parents et les professionnelles.»



Nadine Cloup, directrice du RAM

Le Relais Assistantes Maternelles

Mais pas que !

Cette structure municipale, dirigée par Nadine CLOUP, éducatrice jeunes enfants, a pour mission d'apporter une aide aux parents, un soutien aux assistantes maternelles agréées indépendantes et la socialisation des jeunes enfants gardés régulièrement au domicile de celles-ci.

Le RAM est un espace d'accueil, un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles libérales, les auxiliaires parentales, les parents et les enfants de Saint-Rémy.

Pour les parents :

Nadine CLOUP propose aux parents qui recherchent une place d'accueil pour leurs bébés, la liste des assistantes maternelles agréées disponibles. Après les avoir informés sur ce mode de garde, elle les renseigne sur leurs droits et obligations en tant qu'employeurs, et les conseille sur les démarches administratives liées au contrat de travail.

Pour les assistantes maternelles libérales :

Le RAM est un lieu «ressource» qui valorise leur profession en leur permettant de se rencontrer, de s'informer et de se former avec des réunions pédagogiques. Elles obtiennent ainsi des réponses professionnelles. De la documentation est mise à leur disposition. Après les avoir mises en relation avec les familles, le RAM peut les accompagner dans leur statut d'employées et la gestion de leur contrat.

Questions à l'animatrice et à une assistante maternelle (voir ci-contre)

Pour les enfants :

Encadrés par l'animatrice, les ateliers d'éveil en groupe, permettent aux jeunes enfants de participer à des temps collectifs de jeux et d'activités pour se familiariser avec la vie en collectivité.

Ces ateliers sont proposés les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) et intéressent les assistantes maternelles libres, auxiliaires parentales, ou les parents qui accompagnent les jeunes enfants.

Nadine CLOUP est à votre disposition pour tout renseignement le mardi de 15h30 à 19h et le jeudi de 13h30 à 15h30 (hors vacances scolaires), parking du Stade, dans le centre de loisirs. Tel : 01 30 52 23 17



Martine SIMIOT
Maire adjointe aux affaires familiales et sociales





Bibliothèque Jean Jaurès

Invitation à la lecture pour les enfants

Il y a treize ans, la bibliothèque de l'école Jean Jaurès a vu le jour grâce à l'initiative et à l'énergie inépuisable de Josette Fontanier aidée de quelques mamans bénévoles dont Marfa Noyer. Fidèles au poste, elles continuent de l'animer aujourd'hui avec Violeta Bense, Cécile Béziat, Catherine Kerebel et Isabelle Theissier.

La bibliothèque a débuté par des dons rassemblant quelques centaines de livres. Elle réunit maintenant près de 5 000 ouvrages (romans, documentaires, albums et revues) rangés selon la classification Dewey.

Pas à pas, elle est passée des fiches cartonnées au logiciel informatique et aujourd'hui, comme toute médiathèque, le prêt des livres est facilité par la lecture optique des code-barres, ce qui libère du temps pour aider les enfants dans leurs recherches. Ces derniers viennent chaque semaine, accompagnés de leur enseignant, pendant une trentaine de minutes.

Depuis quatre ans, la bibliothèque participe aussi au salon du livre de Chevreuse. Cette année un atelier ludique a été organisé plusieurs mois avant le salon. Avec l'aide de deux intervenantes extérieures les enfants ont inventé, écrit et illustré des histoires.

La motivation principale des bénévoles est de faire découvrir aux enfants des livres de façon différente et complémentaire de l'enseignement.

Cette année, l'équipe a amélioré l'aménagement de la salle pour accueillir les enfants. Elle est prête à reconduire toutes ses activités avec en plus, la création d'un atelier lecture proposé dans le cadre du Contrat de ville. La bibliothèque est aussi ouverte à tous les enfants de l'école, le vendredi de 16h30 à 17h.



«Une initiative remarquable !

Persévérance, c'est le mot qui qualifie le mieux le travail des parents d'élèves bénévoles qui ont donné vie à cette bibliothèque, avec le concours de l'équipe enseignante. La mairie a également soutenu ce projet ambitieux en fournissant du matériel informatique et en lui attribuant un budget annuel de fonctionnement.»

Claudine Robic, adjointe chargée des affaires scolaires.



Christine Colin

Nouvelle intervenante dans nos écoles

Américaine, originaire de New York et mariée à un Français, Mme Christine Colin est arrivée en France en 1995.

Quelques années plus tard, en 2003, elle a décidé de se rapprocher de l'Education Nationale pour obtenir une habilitation en anglais qui lui a été attribuée.

Ainsi depuis 2005, elle a pu enseigner entre autres, dans le système universitaire à Versailles Saint-Quentin. Aujourd'hui, pour compléter son emploi du temps, elle a proposé ses services aux écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse afin d'assurer l'enseignement de l'anglais du CE2 au CM2.

« J'aime enseigner l'anglais, surtout aux enfants ! » nous confie-t-elle avec beaucoup d'enthousiasme. Souhaitons-lui la bienvenue dans notre commune pour le plus grand bien de nos élèves. ■ CR

Randonnée pédestre

Rama Yade présente au Festival



Le dimanche 24 octobre, près de 1000 marcheurs participaient au 3e Festival régional de Randonnée pédestre organisé par le club local présidé par M. Ducout, et le comité régional d'Ile-de-France.

A cette occasion, Madame Rama Yade, Secrétaire d'Etat chargée des Sports, est venue à Saint-Rémy honorer cette grande manifestation de sa présence, et y a participé en se rendant à pied au château de Coubertin, berceau de la famille du célèbre rénovateur des Jeux Olympiques. Tout un symbole !

La famille Larchet, à l'honneur

Remise de la médaille de la famille





«La famille sera toujours la base de la société» Ainsi s'exprimait Balzac au 19e siècle, formule qui reste aujourd'hui d'actualité. Samedi 23 octobre 2010, Monsieur le Maire remettait officiellement, au nom d'Anne Bocquet, Préfète des Yvelines, le diplôme et la médaille de bronze de la famille française à Madame Florence Larchet accompagnée de son mari et de leurs cinq enfants âgés de 8 à 18 ans : Thibaud, Valentin, Daphné, Brice et Etienne.

Rappelons que cette médaille est attribuée aux parents qui élèvent au moins quatre enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Elle concerne également les enfants recueillis. Il s'agit d'une distinction honorifique créée en 1920 pour les mères s'occupant de leur famille nombreuse avec dévouement. Les dossiers de candidature sont à déposer au CCAS avant le 13 décembre 2010.

Renseignements : ✆ 01 30 47 48 40



Le 20 octobre, rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite Orpéa de Beauplan : Les jeunes du club d'escrime *«Team fleuret 78»* sont venus du Pecq faire une démonstration de combats, avec initiation. Les CM2 du centre de loisirs, les «Waïkiki», avaient été invités par la direction de l'établissement qui avait préparé un goûter pour tous. Après l'effort, le réconfort !



Plus de 400 personnes ont assisté à la réunion publique, à l'Espace Jean Racine, au cours de laquelle Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a présenté l'Opération d'Intérêt National (O.I.N.) du plateau de Saclay. Des questions pertinentes ont été posées à madame la Ministre, notamment en termes de transport collectif et de circulation routière.



La brocante de Beauplan organisée par les bénévoles de l'association *«Vivre les Hauts de Saint-Rémy»* a été, cette année encore, un plein succès ! Organisée le 3e dimanche d'octobre, elle est l'une des dernières de la saison et les chineurs profitent ainsi des ultimes bonnes affaires. L'occasion également pour les nombreux particuliers qui exposent de faire un peu de place dans leurs greniers, garages et remises.

Stationnement

Pour que chacun trouve sa place

Après 1 500 avertissements mis depuis la rentrée sur les pare-brises des véhicules en infraction, la Police municipale va faire respecter la réglementation à partir du 15 novembre prochain, notamment le stationnement en zones bleues.

De nouvelles dispositions sont prises afin d'oxygéner le centre ville et de faciliter l'accès aux commerces, aux professionnels de santé et aux services publics.

Nous avons constaté un relâchement dans le respect des règles de stationnement à Saint-Rémy. Nombreux sont les véhicules dit «ventouses» stationnés à la journée en zones bleues.

D'autres comportements, dangereux, sont quotidiennement observés comme le stationnement sur les trottoirs.

Stationnement, mode d'emploi :

Parkings longue durée

Notre commune dispose de quatre parkings payants «longue durée» situés à proximité de la gare, à destination notamment des usagers du RER.

Beaucoup l'ignorent, mais le nouveau dispositif permet un stationnement gratuit durant une heure pour tous, sur ces parkings.

Les Saint-Rémois et les personnes justifiant d'un emploi régulier dans la commune bénéficient d'un tarif préférentiel (1 € / jour ou 3,50 € / semaine). Ils doivent pour cela obtenir une carte «Résident» sur rendez-vous auprès de la Police municipale (01 30 47 05 05).

Zones bleues

Comme chacun sait, le stationnement en zone bleue permet de se garer gratuitement pendant 1h30 du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h30.

Un disque indiquant votre horaire d'arrivée est obligatoire. En dehors de ces horaires, le stationnement est libre.

Ce système favorise la rotation des véhicules en centre ville et facilite ainsi l'accès aux commerces de proximité, professionnels de santé et services publics.

Stationnement «minute»

Il existe actuellement une place en stationnement minute avenue Guy de Coubertin, pour accéder à la boulangerie. D'autres sont à l'étude. Limitées à 10 mn, il conviendra pour les utiliser, de disposer d'un disque de stationnement dit «européen» indiquant l'heure précise d'arrivée. Des disques seront mis prochainement à votre disposition en mairie et chez vos commerçants.

Zones Violettes

Constatant que certains riverains du centre ville sont contraints de laisser leur véhicule sur la voie publique parce qu'ils ne disposent d'aucun moyen de stationner dans leur propriété, la municipalité a fait le choix de créer des zones «violettes» sur lesquelles ils pourront se garer gratuitement à la journée.

Pour en bénéficier, ils doivent adresser dès aujourd'hui par écrit, auprès de la police municipale, une demande de carte de stationnement spécifique, en justifiant de l'impossibilité de stationner dans leur propriété (une seule par foyer).

Joindre à la demande les photocopies des pièces suivantes :

Zone bleue

Disque obligatoire : stationnement gratuit limité à 1h30, du lundi au vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 12h30.

- **P5 Parking de la Gare** .... 29 places
- **P6 Parc du Prieuré** .... 39 places
- **P8 Parking des Arcades** ...... 22 places
- **P10 Parking Centre ville (EDF)** ... 17 places

Total : 107 places

- **Sur voiries :**

Rue Ditte .... 16 places
Avenue Guy de Coubertin .... 1 place
Rue Henri Janin .... 6 places
Avenue de la Gare .... 13 places
Allée face à la Poste .... 10 places
Centre de loisirs .... 6 places
Rue de la République .... 22 places
Cour de l'Hôtel-de-Ville .... 6 places
Place du 14 juillet .... 2 places
Avenue du Général Leclerc .... 17 places
Rue de Port Royal .... 12 places
Rue de Paris .... 6 places
Rue Fernand Léger (Courcelle) .... 10 places

Total : 127 places

Zone violette

Stationnement illimité pour les riverains titulaires d'une carte. Limité à 1h30, comme une simple zone bleue pour les autres usagers.

- **P7 Parking de l'Yvette** .... 19 places
- **P9 Parking du Gymnase** .... 57 places
- **Rue Chesneau** .... 21 places

Total : 97 places



Longue durée

Stationnement payant du lundi au vendredi, à la journée ou à la semaine (gratuit samedi, dimanche, jours fériés et en août).

Nouveau : Possibilité 1 heure gratuite.

- **P1 Parking du RER** .... 59 places
- **P2 Espace Jean-Racine** .... 110 places
- **P3 Parking du Stade** .... 170 places
- **P4 Parking du Marché** .... 75 places

(Sauf mercredi et samedi matin : réservé aux usagers du marché)

- **Avenue de la Terrasse** .... 40 places

Total : 454 places



35 places sont réservées sur l'ensemble de la commune aux personnes à mobilité réduite munies de leur carte GIC-GIG. Merci de respecter ces places.

• Justificatif de domicile (ex. : factures)
• Carte grise ou attestation d'assurance

Une participation de 5 € sera demandée, afin de compenser, pour partie, les frais de fabrication et de gestion.

La carte sera disponible à partir du 15 novembre 2010 et sera à retirer à l'hôtel de police municipale, environ une semaine après la demande.

Sur ces zones, le stationnement est autorisé gratuitement aux autres usagers dans les mêmes conditions et horaires qu'une zone bleue.

Places handicapées

35 places sont réparties dans la commune. Nous vous rappelons que le montant de l'amende pour stationnement sur une place handicapée pour toute personnes ne disposant pas de la carte GIC-GIG est de 135 euros.

Espérant que ces nouvelles mesures qui peuvent être évolutives, permettront à chacun de trouver une place dans le respect des règles, nous restons à votre écoute pour toute question complémentaire.

Christine VALADE
Adjointe au Maire déléguée
«Transports et déplacements»



Modes de paiement



● **Espèces**

Attention l'appareil ne rend pas la monnaie



● **Carte Monéo**

Porte monnaie électronique disponible auprès de votre banque



● **Carte Bancaire**

Ces nouveaux appareils sécurisés permettent le réglement en CB à puce

Tarifs

● **Non-résident : 2,00 € la journée**
9,00 € la semaine

● **Résident : 1,00 € la journée**
3,50 € la semaine

Carte de résident délivrée par la Police municipale, sur rendez-vous, aux Saint-Rémois et aux personnes occupant un emploi sur la commune. Fournir carte grise du véhicule, et, selon le cas, justificatif de domicile récent, attestation de l'employeur pour les salariés, justificatif du lieu de travail pour les non salariés. Limité à 2 cartes par foyer fiscal.

Disposer visiblement le ticket et, le cas échéant, la carte « Résident » derrière le pare-brise. Merci de ne pas jeter le ticket sur la voie publique après usage.

Sorties Seniors

En complément des sorties proposées par le CCAS de Saint-Rémy, nous vous communiquons désormais le programme de celles organisées par l'association « l'Age d'Or » de Chevreuse, pour une meilleure gestion des emplois du temps.

Sorties du CCAS

- **16 novembre 2010 :** Thé dansant à l'Espace Jean Racine à partir de 14h30, participation 12 €
- **23 novembre 2010 :** Grand Ballet de Cuba, à Longjumeau
- **5 décembre 2010 :** Traditionnel repas des Seniors au domaine Saint-Paul
- **11 janvier 2011 :** Galette des Rois >

■ Contact : Catherine DEHEEGER,
✆ 01 30 47 48 40

Sorties de «l'Age d'or»

- **1er décembre 2010 :** Orchestre, chœur et ballet de l'Opéra National de Moscou, 140 artistes au Palais des Congrès
- **4 décembre 2010 :** *« La fiancée vendue »* de Bedrich Smetana, à l'Opéra Garnier.

■ Contact : Gérardine BREDELET
✆ 01 30 52 35 72

Séances cinéma

Suite au questionnaire diffusé en juin dernier auprès des Seniors, le CCAS vous propose chaque mois une séance cinéma à l'Espace Jean Racine :

- **Lundi 6 décembre 2010** à 14h30

«La Fille de Monaco» Film de 2008 d'Anne Fontaine, avec Fabrice Luchini et Louise Bourgouin.



Participation : 3 € (sur place).
■ Contact : 01 30 47 48 40
Catherine DEHEEGER

Repas des aînés

Dimanche 5 décembre à 12h

Ce repas de fête regroupe chaque année plus de 200 convives au domaine de Saint-Paul. Comme les années précédentes il sera suivi d'un après-midi dansant et récréatif. Repas gratuit pour les +70 ans, offert par le Centre Communal d'Action Sociale. (36 € pour les autres participants).





Galette des Rois

Mardi 11 janvier à partir de 14h30

Venez nous rejoindre à l'Espace Jean Racine pour un après-midi dansant et gourmand, animé par l'Orchestre Patrick Priot. Entrée gratuite pour tous les retraités Saint-Rémois.

Renseignements : 01 30 47 48 40

Carte postale nos Seniors en Pologne

«Le voyage annuel, organisé par le CCAS du 11 au 17 septembre, a été très agréable ! Malgré un temps assez pluvieux, la bonne humeur était au rendez-vous. Nous avons découvert Cracovie, la ville musée entourée de ses beaux jardins. Sur la route en direction de Varsovie, nous avons visité des églises gothiques et baroques, ainsi que la plus ancienne mine de sel, toujours en exploitation depuis le XIIIe siècle, à Wieliczka. Dans les gorges de Dunajec, le soleil revenu, nous avons beaucoup apprécié notre descente en radeaux. Ensuite, nous avons visité Zelazowa, le village natal de Chopin, puis nous avons poursuivi notre route jusqu'à la capitale Varsovie, ville culturelle, où nous avons assisté à un concert privé de musique de Chopin».

Geneviève Guériau, Conseillère municipale, accompagnatrice pour le CCAS.

Antio sas (adieu) Philolaos

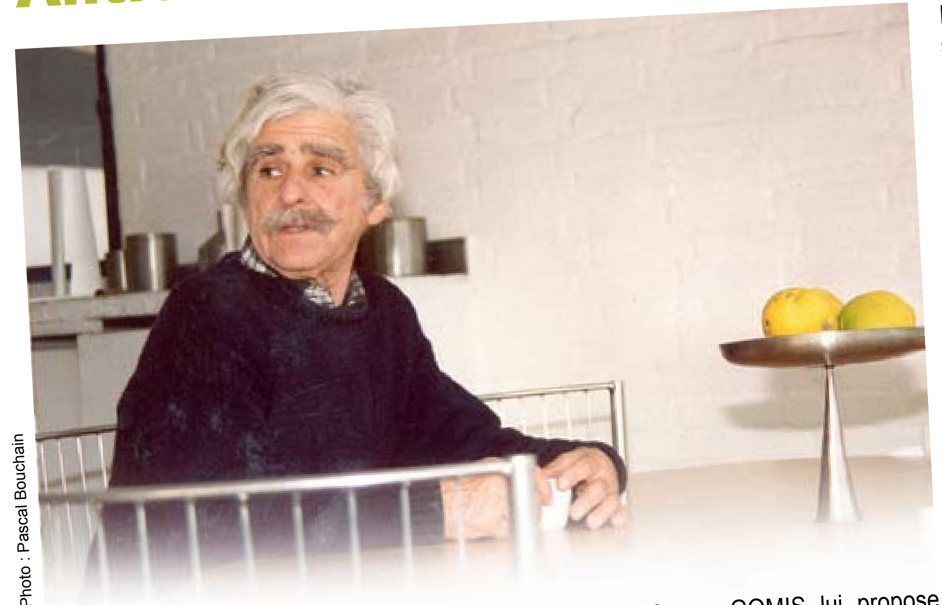


Photo : Pascal Bouchain

Le sculpteur PHILOLAOS n'est plus. Il s'est éteint le 18 septembre après une belle vie de création féconde et d'indépendance d'esprit.

Chacun connaît, route de Milon, le «Pompidou» monumental à l'entrée de son jardin et de son atelier. C'est là, comme il l'avait souhaité, que sa famille et ses amis, lui ont rendu un dernier hommage, fidèle à sa mémoire, dans la simplicité et la sincérité.

Né en 1923 à Larissa (Grèce), PHILOLAOS montre très jeune un talent pour la peinture et la sculpture. Il regarde aussi travailler son père menuisier et s'initie au tour à bois, technique qu'il pratiquera toujours avec virtuosité.

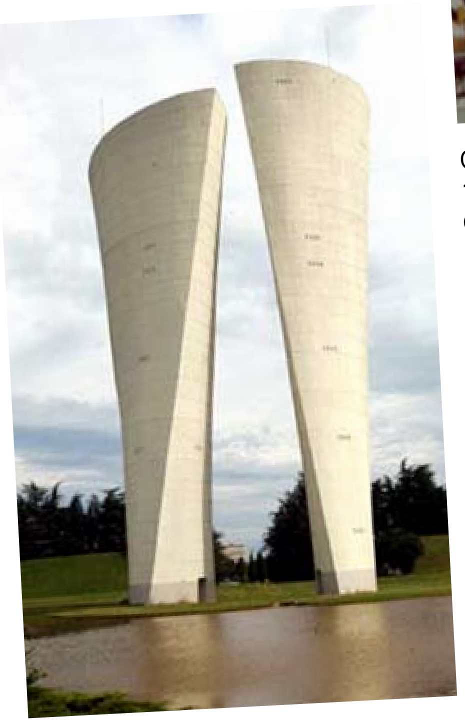
Il fait des études classiques aux Beaux Arts d'Athènes, puis à ceux de Paris où il suit les cours du sculpteur GIMOND et s'enthousiasme pour l'art abstrait.

En 1951, PHILOLAOS découvre le domaine du Claireau, centre d'artisanat (site actuel des «Hauts de Chevreuse»). Il y restera 16 ans comme professeur de poterie et de céramique. Dans les mêmes années, il rencontre de jeunes architectes prometteurs tels GOMIS, PARAT et PRIEUR. Les commandes se multiplient.

PHILOLAOS repère, à proximité du Claireau, un terrain à Saint-Rémy, avec une vue superbe sur la vallée. En 1958, après quelques vicissitudes, il peut enfin y construire son atelier.

C'est en 1963 que GOMIS lui propose d'étudier les formes du futur château d'eau de Valence. L'artiste utilise son principe de grandes formes gauchies tournantes qui se retrouve dans la plupart de ses sculptures.

Achevés en 1971, ces deux volumes biais en béton de 57 mètres de haut, sont emblématiques de la ville de Valence, et bien sûr de l'oeuvre de PHILOLAOS et lui vaudront plusieurs distinctions prestigieuses.



Il ne concevait pas que ses oeuvres puissent être réservées aux seuls galliéristes, musées ou particuliers, mais au contraire, il les voulait perceptibles par tous, au quotidien, à travers ses sculptures urbaines.

C'est ainsi que PHILOLAOS a réalisé plus de 80 sculptures monumentales, souvent en collaboration avec des architectes de renom : fontaines à la Défense, Orléans, Rennes, Versailles... cheminements piétons à Melun-Sénart, Saint-Lô, Toulouse... sculptures pour bâtiments publics, esplanades à Strasbourg, Nantes, Bourges, Saint-Quentin-en-Yvelines... et bien évidemment dans son pays natal.

PHILOLAOS réalise aussi des sculptures «ré-créatives», pour son propre plaisir, comme ces femmes en bois tourné aux formes généreuses, ou encore ses «gogottes», étranges animaux fabuleux, et ses compositions oniriques avec le bois flotté ramené de vacances en Grèce.



On retrouve dans sa maison construite en 1974, son souci de l'art au quotidien avec la création d'objets usuels «façon Philolaos» : barbecue, table-basse, rocking-chair, coffre, cheminée, coupes de fruits, etc...

En 2005, cet artiste discret s'était vu remettre la Croix d'Officier des Arts et Lettres par Renaud DONNEDIEU de VABRES, juste honneur pour ce créateur de grand talent.

Personnalité très attachante, PHILO se racontait avec simplicité et humour et réservait toujours à ses visiteurs un accueil chaleureux autour d'un café grec.

Anne-Marie JANCEL
Maire-adjointe
en charge de la Vie culturelle



Libre expression

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s)

Avancer et réussir ensemble

Il y a deux ans et demi, nous nous sommes engagés auprès des Saint-Rémois à mener à bien des projets essentiels pour notre ville : plusieurs équipements publics et l'aménagement du coeur de ville.

Cet objectif est plus que jamais le nôtre.

Parce que nous sommes responsables de l'avenir de Saint-Rémy, parce que nous voulons réussir pour le bien-être de nos concitoyens, nous avons choisi de prendre le temps d'une démarche structurée, garant d'un projet global cohérent pour notre ville et ses habitants. Aussi, pendant ces derniers mois, avons-nous réunis tous les éléments constitutifs d'un état des lieux complet.

Pour ce faire, nous avons fait appel aux conseils et à l'expertise d'institutions et de spécialistes : Conseils général et régional, Centre Interdépartemental de Gestion, Agence Départementale de Conseil, Chambre de Commerce et d'Industrie, Parc naturel régional, cabinet d'urbanisme, cabinets d'études urbaines...

Dans les semaines à venir, sur ces données précises et fournies, un cabinet d'étude spécialisé en Assistance en Maîtrise d'Ouvrage définira plusieurs options dans lesquelles pourront être réalisés équipements, logements, commerces, circulations douces et espaces publics.

L'étape suivante, certainement la plus enthousiasmante, sera celle du choix du projet architectural et paysages.

Étape à laquelle les Saint-Rémois seront bien évidemment associés.

Pour les élus «Avancer et Réussir Ensemble», le rêve n'est pas, comme d'aucun le propose, la poursuite d'une attitude utopique et démagogique, mais une vraie réussite dans l'intérêt de tous.

Les élus de la majorité

Avancer et Réussir Ensemble

Agir autrement pour Saint-Rémy

Lettre ouverte à Mme Pécresse, suite à son intervention du 4/10 à l'Espace Jean Racine sur le projet d'Opération d'Intérêt National

Madame la Ministre,

Comme vous l'avez rappelé à plusieurs reprises, la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse n'est pas concernée par ce projet, qui ne devrait avoir aucun impact sur les habitants de notre commune. Pourtant, c'est ici que vous êtes venue le défendre. Qui vouliez-vous convaincre ? Les habitants, notre maire ?

Or, malgré une intervention dynamique et documentée, nous restons sur notre faim. Car, si vous avez abordé sans détours le projet campus, les éléments extérieurs à ce projet sont restés dans le flou. Alors nous réitérons nos questions :

- Si l'on sait qu'il reste 2700 ha de terres agricoles dans le projet global, quelle place occupent-elles avant le projet ? Combien en perdons-nous ? Où ? Pourquoi ne pas figer, dès maintenant, hors du projet de l'OIN, la réserve des terres agricoles ?

- Combien d'habitants autres que les étudiants et les chercheurs occuperont le plateau ? Où travailleront-ils ?

- Qui peut croire qu'un métro souterrain a des chances d'aboutir rapidement ? Vous avez vous-même reconnu que la priorité serait le nord-est parisien. Alors, à quand des transports bien dimensionnés et opérationnels sur le plateau ? Pouvez-vous nous assurer que le développement des transports sera suffisant ? Ce n'est pas le transport en site propre entre Massy et Saint-Quentin en Yvelines qui peut nous rassurer. Comment pourra-t'il absorber les nouveaux usagers ? Combien vont contribuer à engorger encore un peu plus le RER B, qui a été le centre des débats ?

- A l'heure d'Internet, et des projets européens, est-il raisonnable de plaider pour le rapprochement géographique des chercheurs, afin qu'ils travaillent mieux ensemble ? Ne le font-ils pas déjà ? Des structures type « zones de conférence » ne répondraient-elles pas parfaitement au besoin ?

Qu'apporte ce plan campus et à qui? N'y a-t-il pas d'autres opportunités pour dépenser l'argent de la collectivité ?

http://agir78470.fr - D.Ducout, JP.Hermine, A.Guelf, S.Melchiori, M.Schwartz, A.Vanherpen

Vivement Demain à Saint-Rémy

Les rayons de soleil d'automne révèlent dans leurs plus beaux atours les paysages et la ville dans lesquels vous avez choisi de vivre. Les coteaux boisés qui nous entourent et nos jardins, publics ou privés, prennent leurs couleurs flamboyantes et les feuilles craquent sous nos pieds pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Imaginez que cela change, et qu'enfin, notre ville sorte de son immobilisme et lance un développement. Par exemple, que le gymnase soit reconstruit, que l'église soit étendue, que notre centre ville passe de terrains à l'abandon à un réel espace convivial avec services, logements, et puis, rêvons, un petit restaurant et une terrasse de café, deux ou trois boutiques sympathiques, une bibliothèque, des salles d'école de musique qui ne nous fassent plus honte, tout ce qui nous éviterait d'aller à Gif ou Chevreuse pour la moindre chose, vous avez compris ?

Et puis, ouvrez les yeux, depuis peu, des choses sont sorties de terre, non? , un bloc domine l'entrée de ville avec ses balcons, un mur coloré s'enfonce dans le trottoir face aux prés ou paissent encore les vaches, regardez bien la POSTE, elle va être DEMOLIE, et le mur coloré va se poursuivre de part et d'autre...

D'autres gros projets sont dans les cartons, assez gros pour disent-ils, qu'ils soient «rentables» sur des terrains privés ou publics. Nous pouvons nous attendre à tout, compte tenu de ce que permet le plan local d'urbanisme tant décrié par nos associations et attaqué en justice.

Et oui, quand on laisse se faire des choses incohérentes, sans écouter les habitants, et sans s'entourer des compétences nécessaires, on a beau être élu et avoir voté son PLU, on récolte une demi douzaine de procès à affronter, et on paye des avocats pour se défendre...

Mais n'ayez pas peur, il ne leur reste que 4 années pour réaliser le formidable programme pour lequel ils ont été élus, et de la façon dont les choses sont engagées, nous n'avons pas trop à craindre...

Vivement Demain, pour un Saint Rémy respectueux de ses habitants et de son paysage, pour une ville qui donne envie d'y vivre !

saintremy2008@orange.fr ou « Revelaville Saintremyleschevreuse » sur Facebook.



Chorale André Sala
Création du choeur «AdoS ré»



La Chorale André Sala a été créée en novembre 1979. Son répertoire, plutôt classique, varie entre musique profane et sacrée.

C'est au retour de son voyage à Vérone (Italie) en avril 2009, au cours duquel elle participait à un concours, que des enfants accompagnant les choristes, ont émis l'idée de former un chœur.

En septembre 2009, le chœur *«AdoS ré»* était créé autour de huit jeunes filles de 11 à 18 ans. Au programme : travail de la voix, polyphonie sur des musiques adaptées à leur tessiture, mais surtout à leur goût. Les répétitions se tiennent le 1er et le 3e samedis de chaque mois de 17h à 19h, salles de Beauplan.

La première prestation a eu lieu le 16 mai dernier à l'occasion du festival choral de Port-Royal-des-Champs.

Le 20 novembre prochain, le chœur *«AdoS ré»* rejoindra la Chorale *André Sala* lors du concert autour des musiques de films, à l'Espace Jean Racine. Venez écouter le chœur AdoS ré, et pourquoi pas y chanter ? Cette chorale s'adresse aussi bien aux jeunes filles, qu'aux garçons.



Regarde la Vie
Un spectacle pour oublier la maladie



«Regarde la Vie» est une association qui vient en aide aux malades atteints du cancer pris en charge au service d'Oncologie pédiatrique dirigé par le Dr Nicole Delépine à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches.

Christelle et Christine, deux soeurs jumelles originaires de Chevreuse, anciennes patientes de cet unité de soins, sont à l'origine de cette association.

Le 18 octobre, *«Regarde la Vie»* offrait à l'Espace Jean Racine un spectacle de grande qualité pour ces enfants, adolescents et jeunes adultes atteints de la maladie.



Ce spectacle était parrainé par Bruno Wolkowitch et Charles Schneider, deux comédiens de la série PJ et présenté par Julien Bravo, de *«Plus belle la vie»*.

Vous pouvez aider cette association en faisant un don à l'ordre de *«Regarde la vie»* 20 rue des 3 villes, 78320 Le Mesnil-St-Denis. Internet : www.regardelavie.fr



PEEP
collège Pierre de Coubertin

Conférence-débat
«Jeux dangereux"

Pour lutter contre ces pratiques qui mettent nos enfants en danger !

Mardi 9 novembre 2010 à 20h30

Collège Pierre de Coubertin, Chevreuse

Venez nombreux pour savoir, comprendre, prévenir.

Avec la participation de Mme COCHET, présidente de l'association des parents d'enfants accidentés par strangulation.

Entrée libre exclusivement réservée aux adultes

■ **Contact :** Céline PERRIN
celine.per1@free.fr ou 01 30 47 32 29



Jardiniers de France

Conférence
«Jardiner autrement avec la nature»
par Daniel Cholet
Samedi 20 novembre de 15h à 18h
Ancienne Mairie, rue Ditte

■ **Contact :** Sandrine Renat
sandrine.renat@free.fr ou 01 30 47 38 91



Croix Rouge
Délégation locale

Initiation aux gestes de premiers secours

Samedi 27 novembre 2010,
de 14h30 à 16h
Centre de Loisirs de Chevreuse
Rue Fabre d'Eglantine

Au programme : Protection, alerte, position latérale de sécurité, réanimation cardio-pulmonaire avec défibrillateur.

Venez apprendre à sauver une vie !

Pré-inscription par internet sur le site :
http://chevreuse.croix-rouge.fr
ou par téléphone au 01 30 52 08 03

Coût : 10 € - Tout public à partir de 10 ans.

Le bloc-notes

Listes électorales

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2010
Pour s'inscrire, se munir d'une carte nationale d'identité ou, à défaut, d'un passeport (ces documents doivent être en cours de validité) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Cette information s'adresse aux nouveaux habitants. Par ailleurs, les jeunes ayant atteint leur majorité (ou qui l'atteindront avant le 28 février 2011) ont été avisés de leur inscription d'office. Si tel n'est pas votre cas, contactez le service Elections de la Mairie 01 30 47 05 21.

Conférence-débat

«DÉCHETS ET POLLUTION
impact sur l'environnement et la santé

Lundi 8 novembre 2010 de 20h30 à 22h30
Salle polyvalente du collège Pierre de Coubertin
15 chemin des Regains à Chevreuse

Débat animé par Christian NGÔ, dans le cadre des *«lundis de la Science»*

Entrée libre et gratuite, tout public
Renseignements et réservations : Marie-Christine DAT
01 30 52 41 21 - m-christine.dat@ac-versailles.fr
Internet : www.clg-coubertin-chevreuse.ac-versailles.fr

Transports en Ile-de-France

Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et l'État réalisent jusqu'en avril 2011 une grande enquête auprès des ménages franciliens. Son objectif est de recenser leurs déplacements, quels que soient leur lieu d'habitation et leurs habitudes (usagers des transports en commun, automobilistes, piétons...) afin d'anticiper sur les projets d'aménagements futurs. Cette enquête a déjà été réalisée en 1975, 1983, 1991 et 2001.

TNS Sofres, qui a été choisie pour mener cette enquête, contactera par téléphone, puis par courrier, un ou plusieurs ménages résidant à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, afin de solliciter leur participation.

Un enquêteur muni d'une accréditation officielle, se rendra ensuite au domicile des ménages contactés, pour réaliser une interview de tous les membres de la famille.

Restez toutefois vigilant : En cas de doute concernant l'identité de votre interlocuteur, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie au 01 30 52 15 48.

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie dans les 6 mois suivant leur anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Etat-Civil

Naissances

Septembre : Calista DESVAUX le 23, Paul LOMBART le 29
Octobre : Thomas HODIERNE le 2, Matteo BRUNELLO le 3, Aurélie MARTIN le 4, Youssef OMAR le 13, Théo ORTUNO le 15.

Mariages

Septembre :
- Thomas JAKIMOWICZ et Amélie DEVER le 11,
- David GREAULT et Vanessa GUERNY le 18,
- Jean-Michel VAILLANT et Françoise TOULLEC le 22,
Jérôme ACQUAVIVA et Julie PACHOL le 25,

Octobre :
- Jean-Pierre BARIZZI et Sylvie LOISEL le 15.

Décès

Juillet : Raymond CARIOU le 5 - **Septembre :** Jeannine PICHERY le 3, Berthe AUGÉ le 10, René BENCHEMOUL le 15, Philolaos TLOUPAS le 18, Stéphane BETS le 19, Colette GUESDON le 20, Léontine LOUBEYRE le 24, Germaine COSTA le 26, Foresto FRANCINI le 27, Jacqueline BRUN le 30 - **Octobre :** Colette WANDLER (RENARD) le 6, Marie LE ROCH le 6, Geneviève SOLLET le 6, Pierre JAOUEN le 9, Yvonne BRUSIN le 11, Lucienne JULIENNE le 17, Gérard BREUZÉ le 18, Marie LAUR le 25.

Hommage à Colette Renard



Décédée à la clinique gériatrique de Beauplan le 6 octobre dernier, elle était domiciliée à Milon-la-Chapelle. Elle était l'une des artistes de variété française les plus titrées. L'opérette *«Irma la douce»* qu'elle créa en 1957 (plus de 2 000 représentations), ses succès populaires (950 chansons enregistrées), les centaines de récitals donnés à travers le monde, les films dans lesquels elle a tourné, lui ont permis de recevoir de nombreux Prix.

Elle avait pourtant quitté volontairement la scène en 1989 pour se consacrer à la sculpture céramique, puis à la rédaction de son livre *«Raconte-moi ta chanson»*. Cependant, elle fréquenta à l'automne 1998 l'Espace Jean Racine durant plusieurs semaines, pour répéter un nouveau spectacle qu'elle présenta à Paris, au *«Théâtre de 10 heures»*. Pour remercier notre municipalité, elle offrit aux Seniors sa première représentation. Elle était également connue des nouvelles générations, grâce à la série télévisée *«Plus Belle la Vie»* dans laquelle elle incarnait le personnage de Rachel Levy.

Assurance Retraite

Les retraités franciliens du régime général qui ont déménagé en cours d'année, doivent signaler à la Cnav leur nouvelle adresse avant le 1er décembre 2010. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

> par courrier : Cnav 75951 Paris cedex 19
> par internet : www.changement-adresse.gouv.fr
(merci de préciser votre numéro de retraite).

Assurance Maladie

Nouvelle adresse de l'Assurance Maladie des Yvelines

57% des assurés déposent encore leurs dossiers à nos agences pensant que leur dossier sera pris en charge plus rapidement.

Aujourd'hui, tous ces documents sont réexpédiés vers une plate-forme pour y être traités. Pour gagner du temps, mieux vaut envoyer les documents directement à :

Caisse primaire d'Assurance Maladie
78 085 Yvelines cedex 9

Prévention des risques

Le monoxyde de carbone, première cause de mortalité par gaz toxique en France !

Le monoxyde de carbone est un gaz mortel inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut tuer en quelques minutes dans les cas les plus graves.

Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion fonctionnant soit au bois, au charbon, au gaz, au fioul, à l'essence ou à l'éthanol.

Les bons gestes :

- Aérer quotidiennement son logement au moins 10 mn
- Ne pas obstruer les aérations même par grand froid
- Faire vérifier chaque année ses installations de chauffage par un professionnel qualifié
- Ne pas faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu

En cas d'urgence : appelez le 18 ou le 15 (112 depuis un portable)

Plus d'infos : www.prevention-maison.fr

Infos déchets

Déchets végétaux

La production de déchets végétaux étant ralentie en période hivernale, leur collecte n'aura lieu qu'une semaine sur deux en **décembre, janvier et février**.

Collectes de décembre : les 14 et 28

Afin d'éviter l'encombrement des trottoirs, merci de ne sortir les sacs que la veille au soir.

Par ailleurs, le personnel technique qui distribue les sacs pour les déchets verts, le samedi de 9h30 à 12h à l'ancienne mairie, a pour consigne de ne délivrer qu'un seul paquet de 25 sacs par foyer fiscal sur présentation d'un justificatif de domicile.

Calendrier des éboueurs

Une pratique non cautionnée par le SIOM !

Comme tous les ans, de nombreux riverains se plaignent de faux agents se réclamant du SIOM ou de Véolia qui proposent des calendriers 2011 contre rétribution.

Nous vous informons que la pratique des étrennes n'est cautionnée ni par le SIOM, ni par son prestataire de collecte Véolia. Elle est strictement interdite dans le cadre de leur activité professionnelle.

Nous insistons en outre sur le fait que cette pratique peut comporter des risques notamment pour les personnes vulnérables. Comptant sur votre vigilance le SIOM vous souhaite une bonne fin d'année 2010 !

Déchetteries

Compte tenu des coûts d'accès à la déchetterie de Magny-les-Hameaux facturés à notre commune (environ 18 € par dépôt !), il est demandé aux Saint-Rémois de **privilégier les collectes en porte-à-porte**, notamment :

- encombrants chaque mois
- déchets végétaux chaque semaine.

Néanmoins, pour le dépôt de vos déchets interdits en collecte (ex. : gravats, pots de peinture, batteries, huiles de vidange, électroménagers, hifi et informatique...), la déchetterie de Cressely (proche du centre commercial Casino de Magny-les-Hameaux) ainsi que celle de Villejust (au bout de la ZA de Courtaboeuf des Ulis 91) restent toutefois accessibles aux Saint-Rémois sur présentation d'un justificatif de domicile.

- **Déchetterie de Magny :** 01 30 47 14 75
- **Ressourcerie de Villejust :** 01 64 53 30 00

Collecte des objets encombrants

Secteur Nord de la RD 906	Secteur Sud de la RD 906
Lundi 13 décembre	**Mardi 14 décembre**

Nota bene : les riverains des impasses Bellevue, Lavoisier et Sainte-Avoye doivent apporter leurs objets à l'entrée de ces voies.

Renseignements : 01 64 53 30 00 (SIOM)

Evénementiel

Les temps forts



Les Hirondelles de Kaboul

Espace Jean Racine

Vendredis 26 nov. et 3 déc. à 20h30
Dimanches 28 nov. et 5 déc. à 16h00

La compagnie ***«Vue sur Scène»*** présente une pièce adaptée du roman de Yasmina Khadra mise en scène par Antoinette Senior, avec Claudine Guittet, Aurélie Bancilhon, Franck Amiack, Ian Delépine, Guérassim Dichliev. Musique Charlie Dalin
Entrée : 19 € (TR : 12 €),
Réservations au 06 14 63 12 21 ou reservation@vuesurscene.fr
Billetterie à l'Office du tourisme et papeterie CPY

Novembre

Café-concert

Vendredi 19, de 21h à minuit
à l'Espace Jeunes «La Noria», rue Ditte
Chants, danses, DJ électro, batterie...
Les jeunes de la Noria se mobilisent pour un projet humanitaire au Sénégal en partenariat avec des élèves de 3e du collège Pierre de Coubertin.
Tout public. Participation : 3 €
✆ 01 30 47 45 68

Concert chorale A. Sala

Samedi 20, à 20h30
Espace Jean Racine
Interprétation de musiques de films, avec la participation du chœur «AdoS ré» et la chorale Jean-Baptiste Lully.
✆ 01 30 57 14 48

Expo-vente d'Aigrefoin

Samedi 20 et dimanche 21
Ferme d'Aigrefoin, de 10h à 18h
Vente annuelle des produits de l'atelier d'artisanat et du jardin maraîcher de l'ESAT d'Aigrefoin. Entrée libre.
✆ 01 30 52 89 89

Expo amateurs : peinture et bijoux

Dimanche 21, de 10h à 18h
à l'ancienne mairie, rue Ditte
L'Office de Tourisme offre l'opportunité aux artistes peintres et créateurs de bijoux amateurs d'exposer leurs oeuvres.
✆ 01 30 52 22 49

3e Festival Calisto-235

Dimanche 21, à 18h
Château de Vaugien
Textes et musiques en liberté
Extraits des *«Vagues»* de Virginia Woolf, musiques de Léonard Cohen, Gabriel Fauré, Guesh Patti, India Song...
✆ 09 72 97 47 04 - Autres dates : http://calisto235.wordpress.com

Messe Sainte-Cécile

Dimanche 21, à 11h
Espace Jean Racine

Collecte de jouets

Mercredi 24, de 10h à 17
Espace Jean Racine
Cafétéria de l'Espace Jean Racine
Organisée par le CCAS en partenariat avec la Croix Rouge. Vos jouets, après vérification et réparation seront offerts aux familles les plus démunies.
✆ 01 30 47 48 40

Les Hirondelles de Kaboul

Ven. 26 à 20h30 et dim. 28 à 16h
(voir détails ci-dessus)

Décembre

Les Hirondelles de Kaboul

Ven. 3 à 20h30 et dim. 5 à 16h
(voir détails ci-dessus)

Marché de Noël

Samedi 4, de 9h à 19h
Parking du Prieuré
Promenades en calèche, stands divers, restauration sur place… Organisé par la commission municipale «Animation»
✆ 06 87 85 22 28

Voyage au coeur du romantisme allemand

Dimanche 5, à 17h
Espace Jean Racine
Concert donné par le *«Chœur Vittoria»* au profit du CERADS qui vient en aide aux populations du Sahel.
Au programme : Haydn, Mendelssohn, Schumann, Reger et Wolf.
Entrée : 20 € (TR : 12 €)
Réservations Office du tourisme et CPY.

Repas des Seniors

Dimanche 5, à 12h
Domaine de Saint-Paul
(Détails page 10)

Concert autour de Cosma

Samedi 11, à 21h
Espace Jean Racine
La Société musicale se produit au profit de l'Arche d'Aigrefoin.
Programme autour de Vladimir Cosma
Entrée : 8 € (Tarif réduit : 3 €)
✆ 01 30 52 73 01

Concert classique

Dimanche 12, à 17h
Espace Jean Racine
Chœur et orchestre de l'association « Note et Bien ». Concert organisé par le Rotary Club de Chevreuse au profit de ses oeuvres. Participation libre
✆ 01 30 52 67 25

Fête du jeu

Samedi 18, de 13h à 19h
Espace Jean Racine
Nombreux jeux géants en bois pour tous, enfants, jeunes, adultes.
Organisation : Espace jeunes «La Noria» en partenariat avec la ludothèque de Palaiseau «la Souris verte», Entrée libre
✆ 01 30 47 45 68

Commémorations

au monument aux Morts à 12h
Armistice 1918
Jeudi 11 novembre 2010
Hommage aux Morts en Afrique du Nord
Dimanche 5 décembre 2010

Saint-Rémy-lès-Chevreuse informations n° 150 - Novembre 2010 : Directeur de la publication : Guy SAUTIÈRE, Maire, Vice-Présidente Commission Communication : Marie-Chantal AUDOUZE Service Communication : Pascal BOUCHAIN, 01 30 47 05 26, com@ville-st-remy-chevreuse.fr Mairie : 2 rue Victor Hugo - Mise en page par nos soins. Impression : Exenn@ (Buc) à 3 800 ex. Dépôt légal : Novembre 2010.